



Correctif du préavis 17/2025

Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation énergétique de l'immeuble ECA 120, parcelle 267, dit Le Carrousel à Cully

Le coût total de rénovation du bâtiment présenté au point 6, page 3 du préavis cité ci-dessus provient du devis général établi sur la base des soumissions rentrées (80%). Il comprend donc l'ensemble des coûts nécessaires à la rénovation, y compris les frais d'étude. Ces derniers ont fait l'objet du préavis 09/2024 pour un montant de CHF 95'000.- TTC.

Cette somme de CHF 95'000.- TTC doit par conséquent être soustraite du coût total de CHF 750'000.- TTC. Le crédit d'ouvrage demandé s'élève ainsi à CHF 655'000.- TTC.

La part à mettre à charge du fonds de rénovation énergétique est de CHF 451'950.- TTC, soit 69% de 655'000.- TTC.

Pour le calcul de l'amortissement annuel, le montant du crédit d'étude est à ajouter au crédit d'ouvrage et l'amortissement annuel est de CHF 9'168.-.

Les conclusions du préavis doivent être modifiées de la manière suivante :

- 1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre la rénovation de l'immeuble sis sur la parcelle 267 à Cully ;**
- 2. de lui accorder à cet effet un crédit d'investissement total de CHF 655'000.- TTC;**
- 3. d'amortir l'investissement consenti pour les mesures énergétiques de CHF 451'950.- TTC par les subventions cantonales et communales et le solde par un prélèvement sur le fonds d'assainissement des bâtiments à la fin des travaux ;**
- 4. de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC).**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

Jean-Pierre Haenni

La secrétaire

Sandra Valenti



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
Inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007